



**VILLEJUIF**  
Tout cède à notre union

Appel à candidatures

**VILLE DE VILLEJUIF**  
**RENOUVELLEMENT DES MEMBRES NOMMÉS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le Maire de Villejuif sollicite les associations participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social pour recueillir leurs propositions de représentants au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale. Parmi ces personnes, doivent figurer obligatoirement et au minimum un représentant :

- 1) Des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- 2) De l'Union Départementale des Associations des Familles
- 3) Des associations de personnes retraitées et âgées du département
- 4) Des associations de personnes handicapées du département

Ne peuvent siéger au Conseil d'Administration les personnes qui sont fournisseurs de biens ou de services au CCAS.

Afin de procéder aux nominations, les associations doivent adresser, avant le 20 avril 2026, leurs propositions de candidatures :

au Maire de VILLEJUIF  
Hôtel de Ville,  
1 esplanade Pierre-Yves COSNIER 94807 VILLEJUIF cedex

Les nominations interviendront par arrêté du Maire.

Pierre GARZON  
Maire de Villejuif

